

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 NOVEMBRE 2020 à 20h30

Les conseillers municipaux légalement convoqués se sont réunis ce jour à 20h30 min, sous la présidence de Damien GAUTHIER, Maire.

Présents : Damien GAUTHIER, François TURCIN, Philippe SODOYER, Xavier RATTE, Sylvie SEGALT, Bruno ZAROS, Yannick VILLEDIEU, Pierrick LAROCHE, Christian RAPOSO DO CARMO, Lucia DA SILVA PINHO, Bruno DI-BLAS

Absente excusée : Olivier SAVARY (pouvoir donné à Damien GAUTHIER), Luc NOLET (pouvoir donné à Bruno ZAROS), Émilie SEGUINOT (pouvoir donné à Sylvie SEGALT), Florence CHAMON (pouvoir donné à François TURCIN)

Secrétaire de séance : Pierrick LAROCHE

➤ Lotissement "sur la Montée" :

- Les Domaines ont été saisis pour définir un prix du m² de terrain ; réponse le 20 novembre
- Denis LOROT, accompagné de Yvon VOCORET, ont été reçus par Damien GAUTHIER et François TURCIN ; il a exposé ses demandes (sortie de son terrain du projet, modification du PLU, viabilisation à ses frais de sa parcelle avec sortie sur la rue de Beaune)
- L'avocate de la commune prépare son mémoire en défense.
- Rencontre des services juridiques de la Préfecture avec notre avocate pour aborder le sujet de la requête de demande en annulation de la DUP, déposée par l'avocat de M. LOROT.
- Il est évoqué la possibilité d'acquisition des terrains riverains de la rue des Coteaux Fleuris afin d'imaginer un accès au futur lotissement, de déterminer une nouvelle implantation des 1ères parcelles et sécuriser l'actuel carrefour
- Damien GAUTHIER propose la création d'une commission qui travaillera sur ce dossier. **Proposition acceptée à l'unanimité.** Nous procédons au recueil des volontaires pour cette commission : Philippe SODOYER, Christian RAPOSO DO CARMO, Xavier RATTE et Pierrick LAROCHE se proposent ; un appel à candidature sera fait aux absents du soir, avec exclusion d'Olivier SAVARY, concerné par le projet. La composition définitive sera connue prochainement,
- En parallèle au projet de ce lotissement, d'autres implantations de maisons seraient en cours sur le lotissement "Bordet". Bruno DI BLAS précise d'après ses sources qu'au-dessus de 2 lots à construire, on passe en lotissement ; de ce fait, les dépenses de viabilisation ne seraient plus à la charge de la commune, mais des acquéreurs.

➤ Travaux – bâtiments :

- Les travaux avancent au Proximarché ; le pignon sera prochainement terminé, le choix d'un enduit dit 'à pierre-vue' est retenu. Nous envisagerons le remplacement des huisseries en 2021, les actuelles n'étant pas hermétiques, isolantes
- Espace LAMBLIN : le cabinet de géomètre DELELIGNE a terminé ses relevés de côtes. Les plans seront prochainement fournis.
Le paiement du devis de 4 380 € TTC est **accepté à l'unanimité**
- Logements : une locataire se plaint du coût du chauffage pour son appartement ; nous avons donc engagé une réflexion sur le renouvellement des radiateurs électriques qui ne sont plus aux normes actuelles. Des devis ont été demandés, soit avec pose par un professionnel, soit par acquisition pure et pose effectuée par notre agent communal. Après discussion, nous préférons avoir recours à un professionnel, une garantie étant assurée et une éventuelle subvention pourrait venir nous aider dans ce projet. La commission bâtiments profitera de cette occasion pour réaliser un inventaire en passant chez chaque locataire, comme le prévoit le bail de location.
Le projet est **accepté à l'unanimité**
- Le studio est loué à partir du 21 novembre ; il n'y a donc plus d'appartement disponible actuellement
- Mme LAVANTUREUX (logement du CCAS) nous demande s'il est envisageable d'adapter la salle de bain de son logement afin d'y prévoir une douche. Celle-ci rencontrant de plus en plus de difficultés dans ses

déplacements, il est proposé de procéder à cette réalisation, cependant, pour finaliser, un devis a été demandé à l'entreprise CHAMON.

- Des infiltrations d'eau faisant suite à de fortes pluies sont visibles dans les communs de l'espace Lafarge, ainsi qu'à l'église : l'entreprise ROY viendra constater cela jeudi 12 novembre pour faire un devis.
- Chaudières du caveau et de l'école : la révision est effectuée par l'entreprise CHAMON; il n'existait pas de contrat de maintenance, et nous préférons une intervention ponctuelle chaque année qui sera déclenchée par la Mairie.
- Salon de coiffure : Damien GAUTHIER a contacté la Maison de la Coiffure ; suite à cela, une annonce est parue sur les réseaux sociaux et une potentielle candidate à la reprise s'est manifestée et a visité les lieux. Nous étudierons la possibilité de proposer des conditions favorables à un redémarrage de cette activité, d'autant plus que la candidate arrive avec plusieurs projets en tête. Nous profiterons également de la reprise d'activité pour revoir le chauffage et l'eau chaude.
- Notre ancienne coiffeuse a été contactée car elle n'a pas donné de nouvelle adresse, le courrier s'accumule... Un rappel lui a été formulé quant à la régularisation de sa situation.

➤ Urbanisme :

- Transfert de compétence du PLU : le PLU est propre à chaque commune. Si nous optons pour un transfert de cette compétence vers la 3CVT, nous ne maîtrisons plus nos règles. Nous décidons de **refuser ce transfert de compétence à l'unanimité**, l'information sera communiquée à la 3CVT
- Taxe d'aménagement : Damien GAUTHIER apporte des explications sur le mode de calcul de cette taxe (documents de la Préfecture sur les taxes d'urbanisme). Actuellement, sur les zones AU, le taux est de 2%. Vu les dépenses à prévoir par la municipalité pour l'extension de certains réseaux, **il est décidé à l'unanimité de passer ce taux à 5%**. Une révision sera effectuée l'année prochaine

➤ Voirie :

- Les travaux chemin 'de la bascule' sont terminés. Nous vérifierons le bon fonctionnement et l'efficacité lors des prochaines fortes pluies. Il reste à nettoyer l'intérieur de la buse située en aval du chemin, le fossé est nettoyé sur une vingtaine de mètres
- Nous demandons à la section travaux de la 3CVT d'effectuer un arasage des banquettes et un reformatage du fossé chemin de la Forêt sur une longueur d'environ 600 mètres. Dès lors, nous procéderons au comblement des flaques d'eau
- Infiltrations souterraines chez Mme Sylvie VERDEAU : suite aux pluies, de l'eau s'infiltré dans la cave ; les joints de trottoirs ont été refaits par notre employé. La même réparation sera effectuée sur le trottoir rue Auxerroise
- Lors d'une forte pluie, François TURCIN a constaté le bon fonctionnement du ruissellement de l'eau rue de Méré ; l'eau est bien dirigée à droite (sens descendant) et ne vient plus s'accumuler devant la façade de M. CHANARD. Celui-ci est informé mais demande à ce que le secteur reste "sous surveillance" car il considère qu'il ne s'agissait pas d'une forte pluie d'orage
- Le muret du parking école / CPI est endommagé par un véhicule. La personne responsable a établi une déclaration de sinistre. Nous prévoyons une reprise en béton avec une grille
- Suite à plusieurs commentaires concernant le stationnement aux abords de l'école, nous réfléchissons à l'aménagement d'une zone de parking sur le terrain jouxtant le cimetière
- Nous devons trouver une solution pour faire ralentir la circulation aux abords de l'école ; la solution de ralentisseurs, obstacles...sera étudiée avec les services du département.
- La commission fera l'inventaire des zones mal éclairées dans les rues du village

➤ Communication :

- La commission s'est réunie pour rédiger un avenant à joindre au contrat de location de salle, pour se conformer aux nouvelles règles d'hygiène faisant suite à la situation COVID. La modification des règles de location de locaux au public effectuée par la Préfecture a fait que nous avons suspendu toute location jusqu'à nouvel ordre.

Le caveau est actuellement utilisé pour les repas des "grands", permettant le respect de règles simples d'hygiène, de distanciation et positionnement des écoliers (chaque enfant se positionne à chaque repas à la place qui lui est attribuée)

- Application « **Panneau Pocket** » : à télécharger gratuitement sur son téléphone portable. Chacun peut retrouver les informations diffusées par les mairies et communautés de communes qui adhèrent à cette application. Les informations peuvent être sous forme de flash infos, textes, liens informatiques... il suffit de rechercher le nom d'une commune (ou rechercher par code postal, code département), de la sélectionner dans ses « favoris » et de cliquer sur ce favori pour voir toutes les informations diffusées. Pour notre commune, l'abonnement est de 180 € par an, la mairie est administrateur de ses informations. Proposition est faite au conseil d'adhérer à ce site : **accepté à l'unanimité**. Cette application n'est en rien concurrente du site de la mairie, elle est plutôt complémentaire
- Application « **Zoom** » : une réflexion est engagée sur le besoin d'une telle application en cette période sanitaire particulière, pour l'organisation de réunions, ou pour permettre à un absent de participer. Nous laissons en suspens

➤ Questions diverses :

- Nécessité de modification d'une ligne comptable pour l'acquisition des logiciels ; sur le budget précédent, aucun investissement n'avait été prévu. Damien Gauthier GAUTHIER propose de prélever la somme de 5 000 € sur la section investissement de la voirie. **Accepté à l'unanimité**
- Cimetière : un devis a été demandé aux Pompes Funèbres et Marbrerie du Chablisien pour rehausser le columbarium et pour imaginer une autre solution comme un alignement de cases superposées en décalé, le long du mur. Un autre devis sera demandé à une autre entreprise
- Bacs de tri 3CVT : nous sollicitons des volontaires pour aider notre agent pour la réception et la distribution des containers. Sylvie SÉGAULT, Philippe SODOYER, Christian RAPOSO DI CARMO et François TURCIN se proposent. Il reste à déterminer les dates de ces actions
- SDEY : le syndicat propose aux communes la réalisation d'un audit énergétique. Cet audit est financé à 80% par le SDEY et reste 20% pour la commune. Après explications sur la base de calcul et sur la nécessité de passer une convention avec le SDEY, nous décidons **à l'unanimité** d'opter pour cet audit. Le coût pour la commune sera de 328.80 € par an sur 4 ans (1 315.20 € au final). Si des travaux sont nécessaires, nous pourrions bénéficier de subventions.
- SDEY : l'erreur de chiffrage annoncée lors du précédent conseil ne peut pas être imputable au SDEY en raison de la convention signée qui doit être respectée. La participation pour l'extension de réseau sera donc de 10 564.29 €
- Secrétariat de la mairie : notre nouvelle secrétaire arrive lundi 16 novembre. Nous établirons de nouveaux horaires d'ouverture et faisons la proposition suivante :
 - Présence lundi, mardi, jeudi, vendredi (journée) et samedi (matin)
 - Ouverture au public : lundi et mardi matin (9h – 12h), jeudi et vendredi après-midi (13h30 – 17h) et samedi (9h – 12h). Nous évaluerons la pertinence de ces horaires en fonction de la fréquentation constatée

➤ Questions / informations des élus :

- Bruno DI BLAS nous informe qu'il a entendu que le syndicat du collège serait repris par la 3CVT entraînant la dissolution du syndicat. Recherche de plus amples informations auprès de la 3CVT
- Lucia DA SILVA PINHO demande si une parcelle de terrain communal situé rue des Tilleuls serait à vendre ; Damien GAUTHIER explique que ce terrain ne sera pas à vendre en raison de son caractère inondable
- Lucia nous informe également que plusieurs personnes lui ont signalé la présence de déjections canines sur l'espace Lafarge. Nous déplorons l'attitude des propriétaires des chiens qui ne respectent pas les règles de civisme
- Plusieurs personnes ont également relevé la présence tardive de jeunes n'habitant pas le village sur l'espace Lafarge. Trafics divers ?
- Autre information plus inquiétante : un homme barbu (...) aurait poursuivi une écolière un matin qui se rendait à l'arrêt de bus ; aucune des personnes présentes n'a connaissance de ce fait, mais conseil est donné de s'adresser rapidement à la gendarmerie

- Damien GAUTHIER nous informe qu'une jeune stagiaire viendra épauler l'accueil périscolaire pour une période d'un mois (jusqu'aux vacances de fin d'année). Autre information : il convoquera prochainement une réunion du SIVOS
- Bruno DI BLAS nous parle d'un différend entre voisins concernant la numérotation des boîtes à lettres
- Christian RAPOSO DI CARMO demande si les terrains de tennis seront restaurés ; nous évaluerons ce projet
- Damien GAUTHIER nous informe que les terrains situés en zone d'activité ont été vendus à la 3CVT (7 Ha) ; la 3CVT va lancer un état des lieux des activités économiques pour établir un projet de territoire

Séance levée à 23h30